

Le paysage et la gestion forestière

Pacte Nièvre – Filière forêt-bois-paysage 14/10/2019

Bruno VANSTAEVEL – responsable antenne Nièvre du CRPF BFC



Paysage : peut-on le définir ?

Parmi les nombreuses définitions du paysage, celle de la Convention européenne du Paysage* stipule que :

Le paysage désigne une partie du territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels ou humains et de leurs interrelations.

*(*La Convention européenne du Paysage a été adoptée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe en juillet 2000)*

Le terme “paysage” est apparu dans la langue française au XVIe siècle

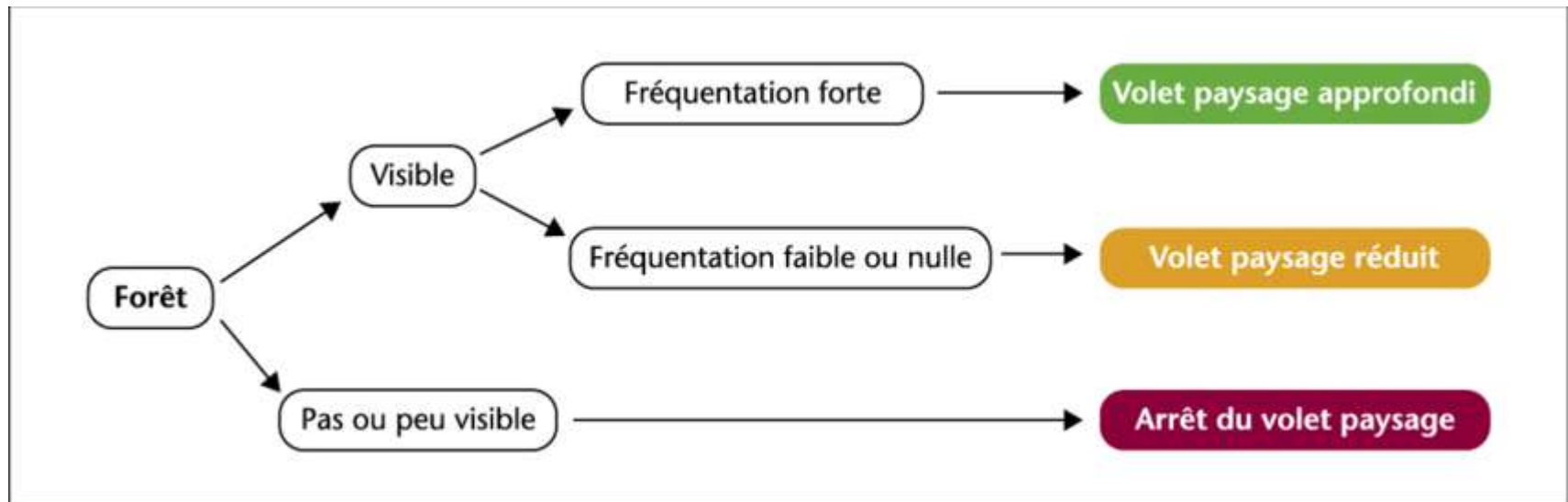
Les revendications du public pour le paysage traduisent souvent des inquiétudes liées à la qualité de leur lieu de vie ou la sauvegarde de leur identité culturelle.

Le paysage c'est « ce qui se voit »

Le premier travail du forestier est d'apprécier la sensibilité visuelle du lieu. Dans cette optique, on distingue deux aspects : la visibilité et la pression visuelle.

La **visibilité** exprime le fait qu'un territoire est vu ou non.

La **pression visuelle**, quant à elle, est la combinaison de deux variables : le nombre de regards portés sur le massif et la qualité de ces regards.



Comment voit-on un paysage ? Regard « physiologique »

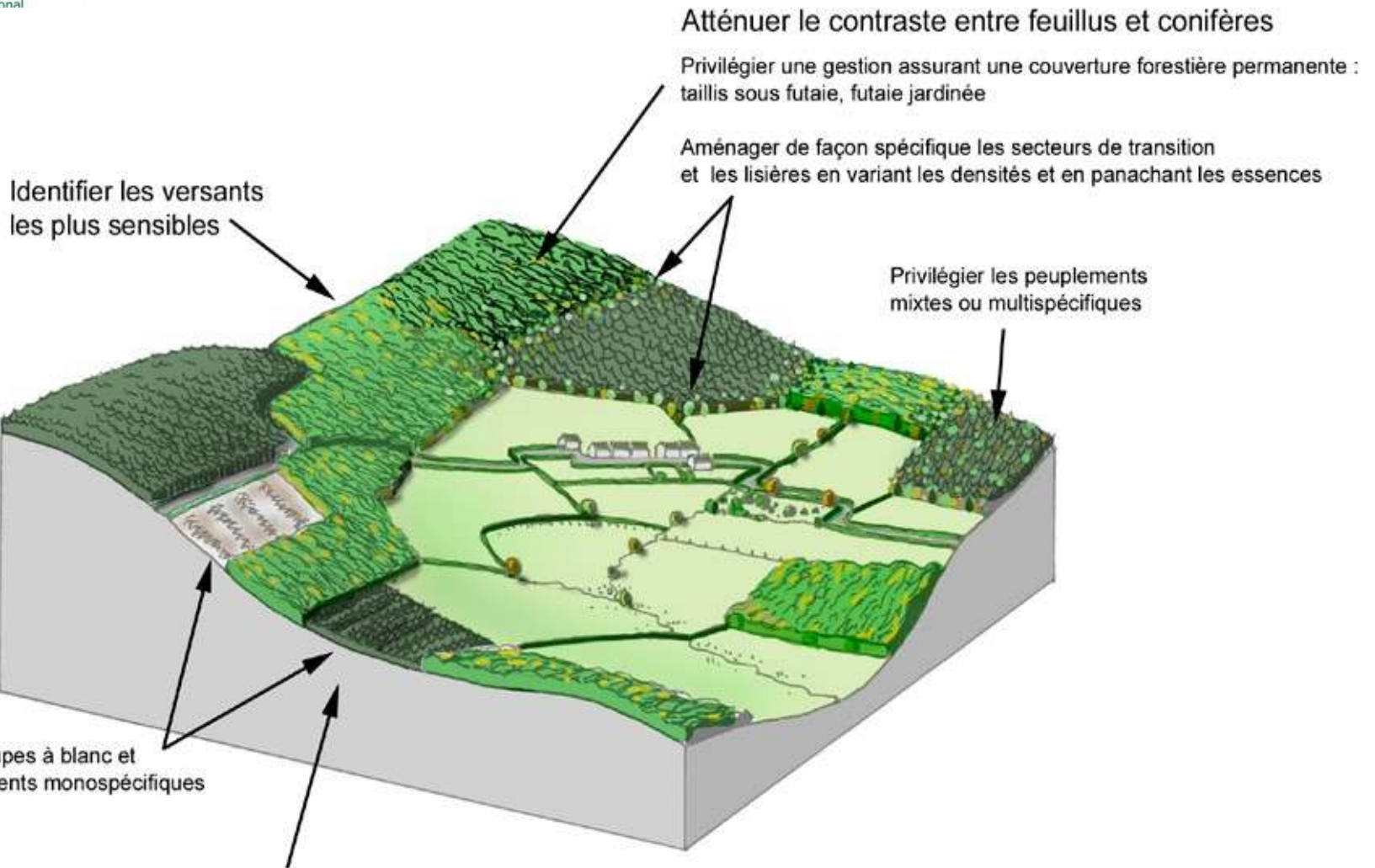


Vision du paysage forestier sur versant



SIG - CRPF BFC
B. Vanstaevel

Vision du paysage forestier sur versant



Eviter l'irruption de la géométrie du parcellaire dans le paysage

.Caler l'échelle de la plage d'intervention sur le paysage : ni trop petite pour éviter l'effet de mitage, ni trop vaste pour ne pas uniformiser le versant.

.Tenir compte des formes générales du relief : privilégier des parcelles plus larges que hautes.

Les outils d'analyse du paysage

Exemple de l'instruction d'un PSG avec
analyse paysagère
(Logiciel SIG libre Qgis)

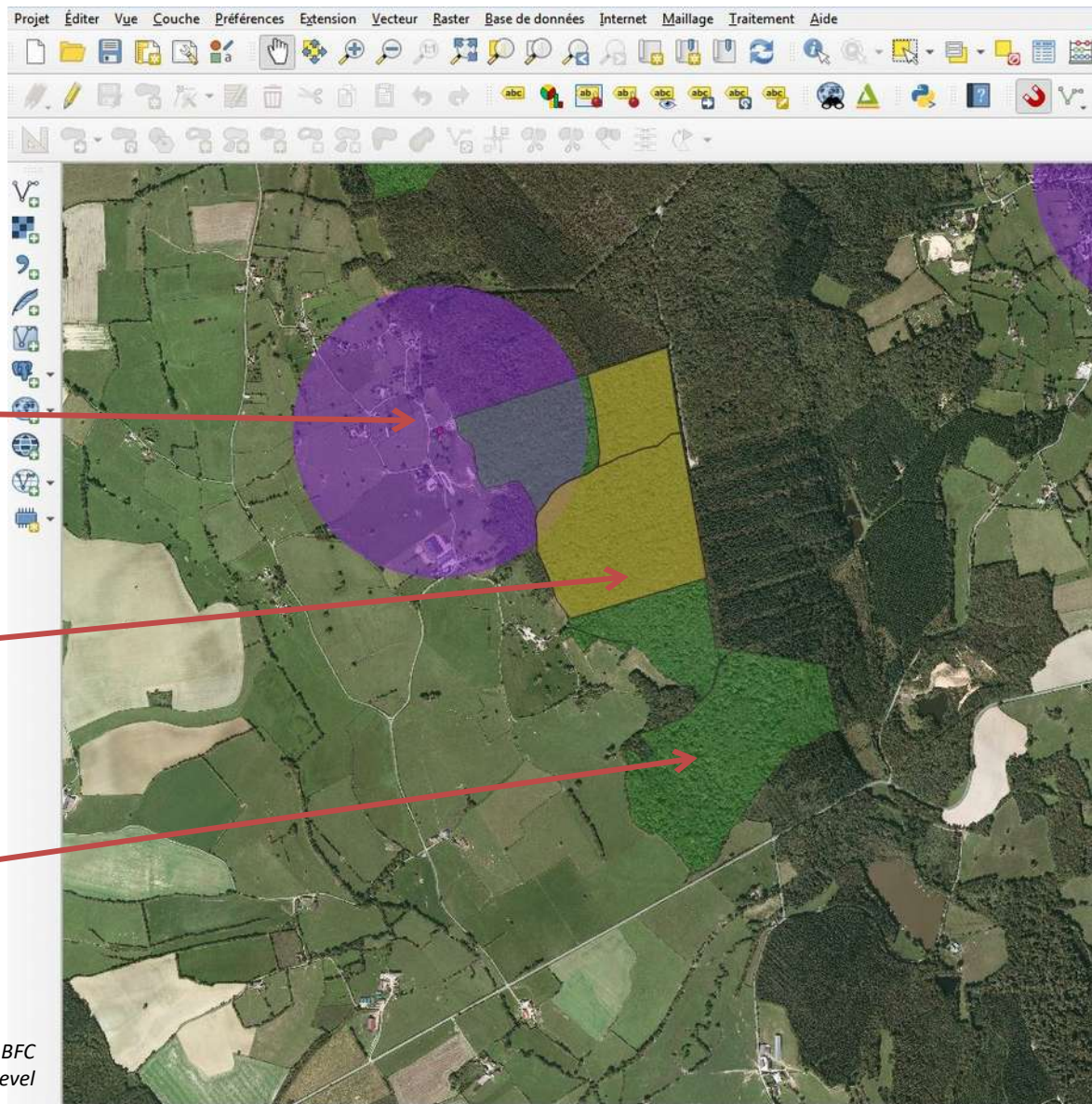
Eglise faisant l'objet de 2 classements :

* **Monument historique** classé et son
périmètre de protection de 500 m
(en violet)

* **Site naturel classé**

Projet de reboisement sur 2 ans

Reste du massif en traitement
irrégulier feuillu

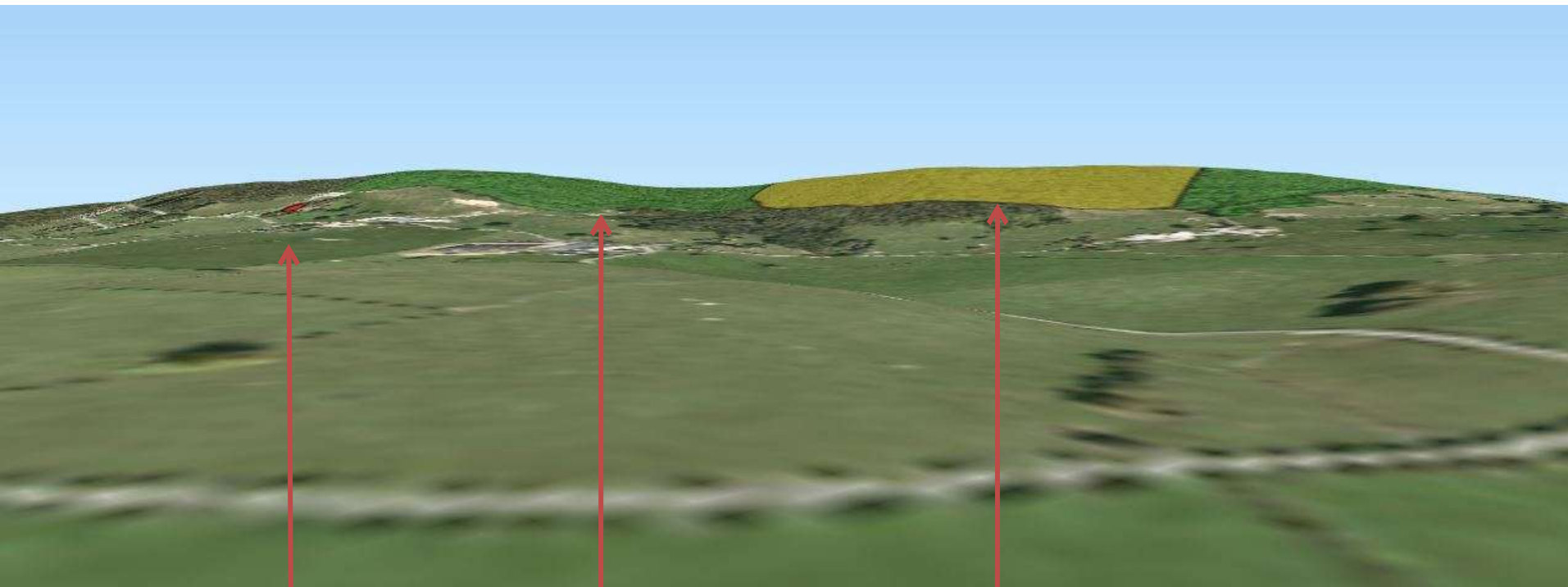


Eglise monument historique et site naturel classés



Les outils d'analyse du paysage

- **Projet initial : reboisement en douglas avec une partie sur le versant en co-visibilité**

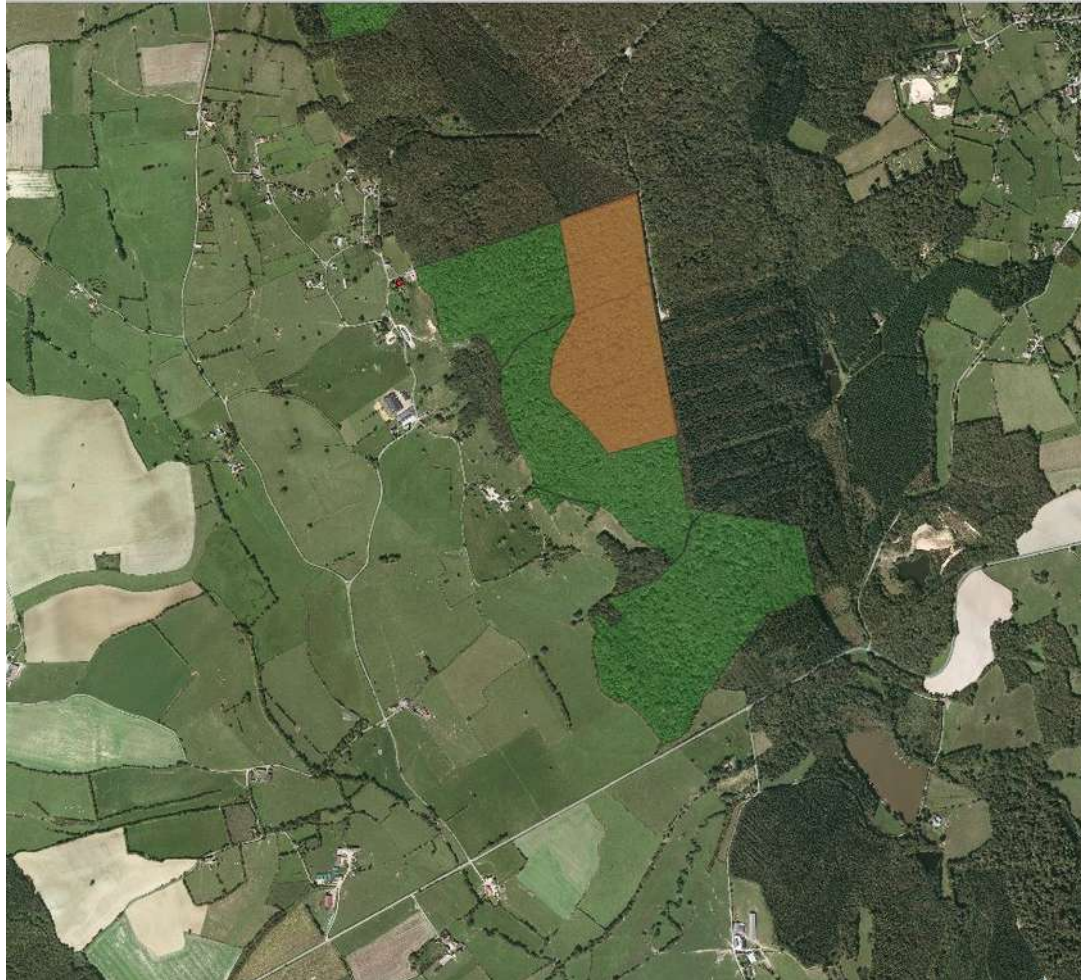


Eglise classée

Reste du massif en
traitement irrégulier
feuillu

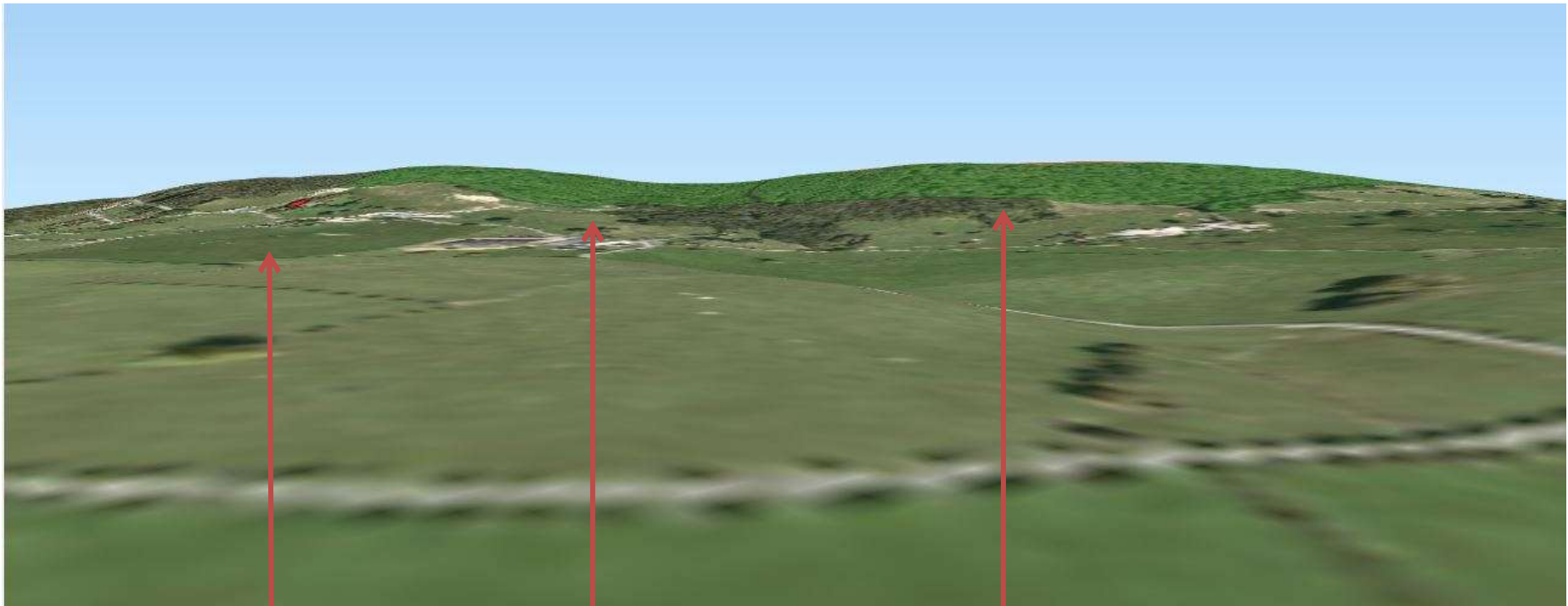
Projet de reboisement
en douglas de
peuplements feuillus
pauvres

Les outils d'analyse du paysage



Les outils d'analyse du paysage

- **Projet final après analyse paysagère: reboisement en douglas reporté sur le versant hors de la co-visibilité avec le monument**

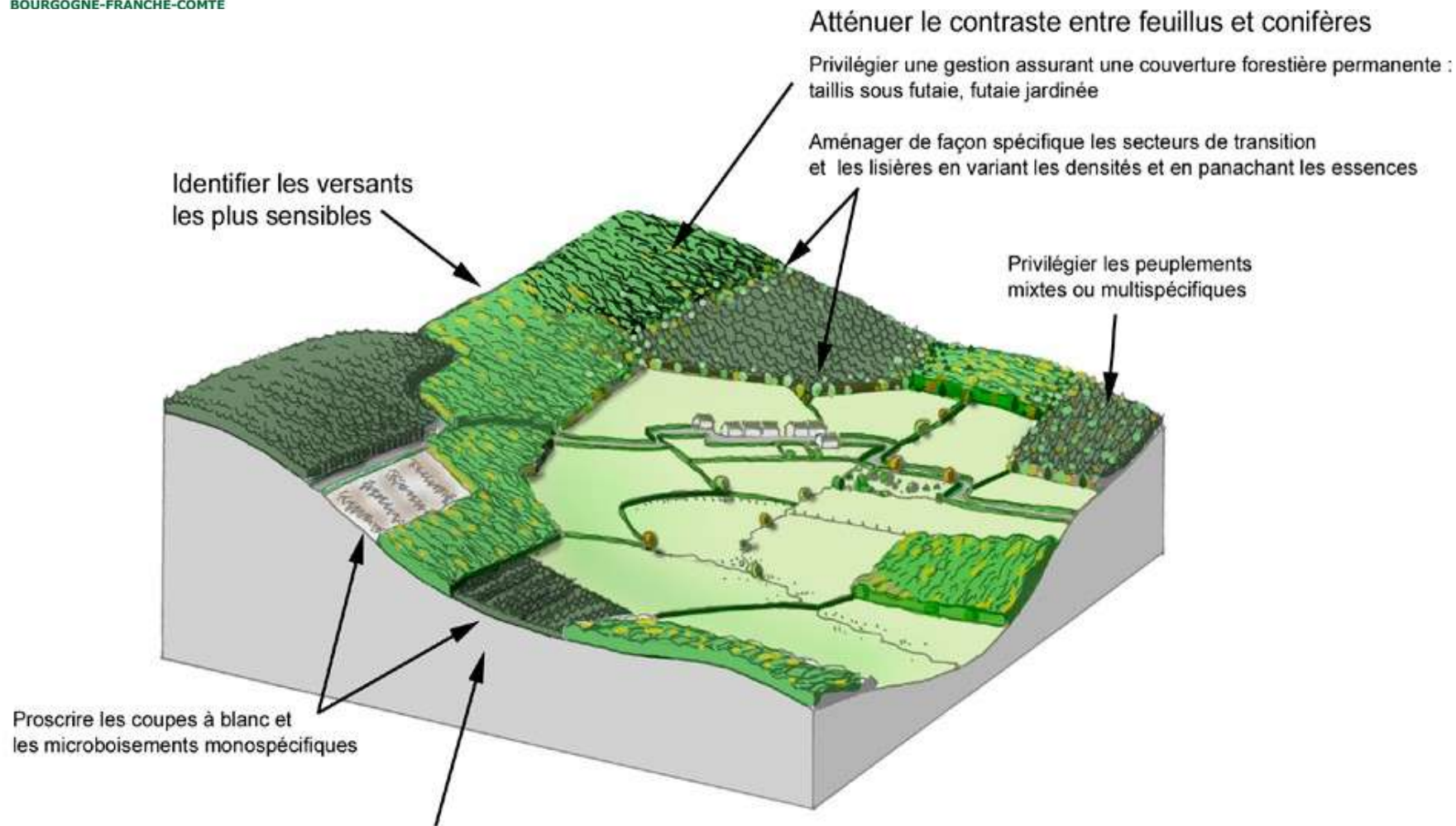


Eglise classée

Reste du massif en
traitement irrégulier
feuillu

Traitement irrégulier
des peuplements
feuillus du versant
initialement prévus en
reboisement

Paysage forestier sur versant



Eviter l'irruption de la géométrie du parcellaire dans le paysage

.Caler l'échelle de la plage d'intervention sur le paysage : ni trop petite pour éviter l'effet de mitage, ni trop vaste pour ne pas uniformiser le versant.

.Tenir compte des formes générales du relief : privilégier des parcelles plus larges que hautes.

Paysage forestier sur versant



Grande coupe rase sur l'ensemble d'un versant de forme ne répondant pas au lignes de force du paysage (trop haute pour sa largeur) - ©PNRM



Effet «peigne» des plantations en bandes (Oulon et St Révérien) – *Atlas paysager 58*



Transition visible entre feuillus et résineux avec des formes divergeant des lignes du paysage

©PNRM



Chemins orniérés par l'exploitation d'hiver à remettre en état d'hiver.
Atlas paysager 58

A éviter

Paysage forestier sur versant



Les petits andains rapprochés (de 15 à 20 m) ont moins d'incidence sur le paysage - *Atlas paysager 58*



Les petits andains rapprochés (à 15 à 20 m l'un de l'autre) ont moins d'incidence sur le paysage surtout si des précautions ont été prises sur la forme et la taille de la coupe

Romain Provost
© CNPF



Eviter les andains à proximité des lieux fréquentés ou privilégier leur broyage – *Atlas paysager 58*



Favoriser des mélanges d'essences ou des transitions entre les parcelles feuillues et les parcelles résineuses afin d'en réduire le contraste - *Atlas paysager 58*

Paysage forestier sur versant

Bruno Vanstaevel©CNPF



La régénération naturelle et le mélange d'essences par parquets juxtaposés font partie des solutions favorisant une bonne intégration paysagère, notamment en situation de forte sensibilité



Un paysage composé de petits parquets mélangeant différentes essences et différents âge présente une qualité paysagère indéniable, Ici vieux douglas, plantation mélangée de douglas et de châtaignier ,et taillis de chêne.



Reboisement
mêlé douglas /
châtaignier



Reboisement mélangé à base de douglas, de chêne rouge, de châtaignier accompagné de semis naturel de chêne sessile,

**Les parquets d'essences
différentes ou les
reboisements en mélange**

Paysage forestier sur versant

Favoriser des mélanges
d'essences ou des transitions
entre les parcelles feuillues et
les parcelles résineuses afin
d'en réduire le contraste

**Essayer la régénération
naturelle « lente »**



Paysage forestier sur versant

Conversion vers la futaie irrégulière mélangée,
éventuellement mixte (feuillus / résineux)



Futaie irrégulière de douglas, chêne, sapin, épicéa, charme – Avril-sur-Loire 58
Bruno Vanstaevel@CNPF



Futaie irrégulière de douglas, chêne, hêtre, sapin, épicéa - St-Brisson 58
Bruno Vanstaevel@CNPF

La conversion vers un traitement irrégulier conduit progressivement à des peuplements présentant un étagement des hauteurs, la présence de tiges de tous âges et de tous diamètres. La lumière diffuse permise par l'étagement permet la régénération continue par collectifs de semis naturels

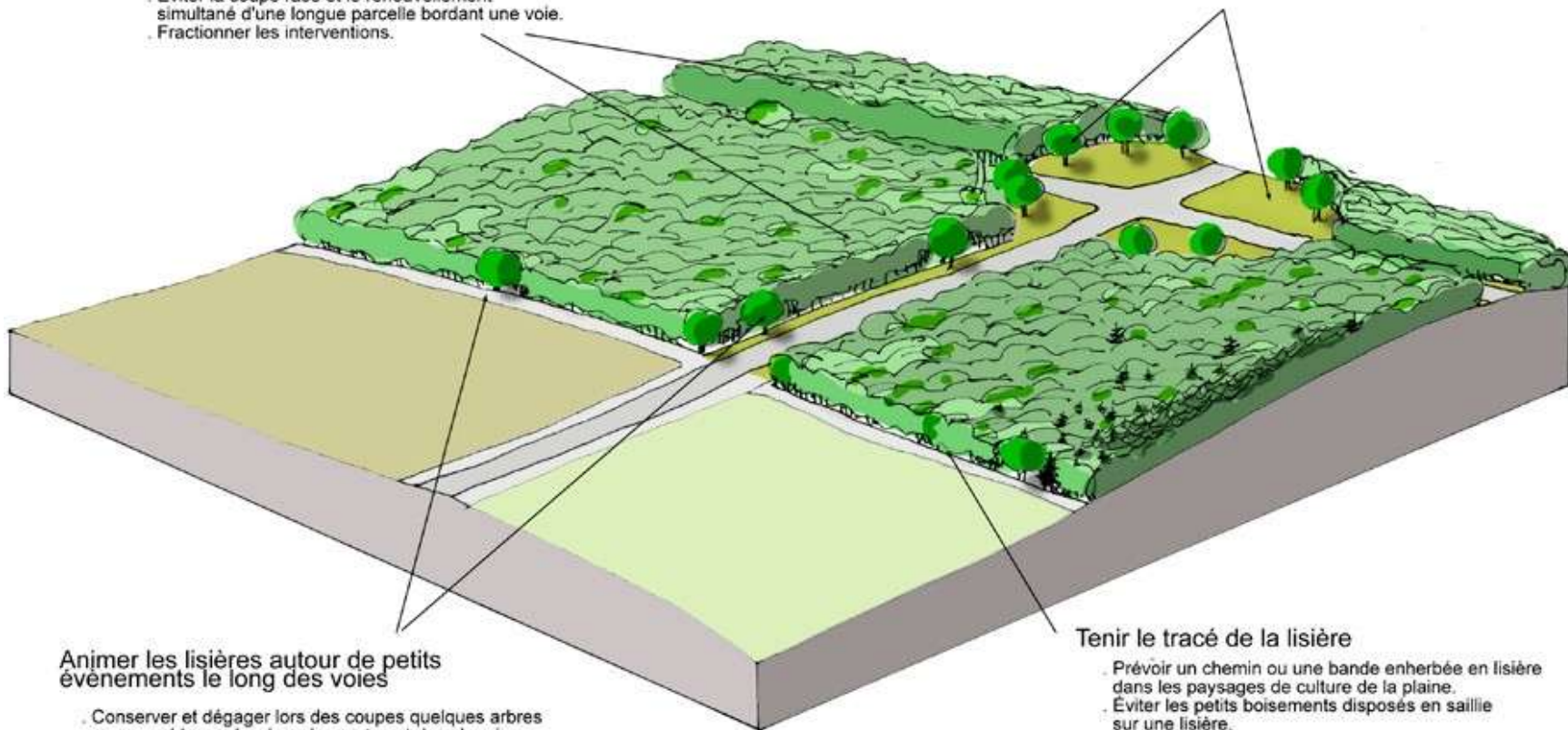
Vision du paysage forestier en plaine – Lisières et voies d'accès

Éviter la gestion homogène d'une longue parcelle en bordure de route

- Éviter la coupe rase et le renouvellement simultané d'une longue parcelle bordant une voie.
- Fractionner les interventions.

Mettre en valeur les carrefours forestiers

- Dégager une clairière autour du carrefour.
- Planter et mettre en valeur un ou plusieurs arbres remarquables, signalant l'intersection.
- Planter une ligne d'arbres d'alignement formant la lisière autour du grand carrefour en étoile.



Animer les lisières autour de petits événements le long des voies

- Conserver et dégager lors des coupes quelques arbres remarquables en bordure des routes et des chemins.
- Favoriser une mixité feuillus-résineux sur les rangs de bordure.
- Augmenter la fréquence de l'élagage et des éclaircies des premiers rangs.
- Mettre en valeur des petits événements.

Tenir le tracé de la lisière

- Prévoir un chemin ou une bande enherbée en lisière dans les paysages de culture de la plaine.
- Éviter les petits boisements disposés en saillie sur une lisière.

Paysage forestier en plaine



Les lisières denses gagnent en lisibilité en élaguant les arbres. Mais c'est insuffisant comme on voit à gauche, il faut aussi qu'ils soient davantage éclaircis que le peuplement intérieur comme sur la lisière de droite

© CNPF

Alain Persuy © CNPF



Sylvain Gaudin © CNPF



La lisière des peuplements feuillus peut être aussi dense et compacte que celle des résineux. Leur amélioration paysagère dépend également des interventions visant à l'éclaircir



Favoriser la perméabilité des peuplements sur les lisières et bords de route en éclaircissant davantage, et en intervenant dans le sous-étage.

Paysage forestier en plaine



Le mélange
d'essences et la
mixité feuillus-
résineux améliore
très sensiblement
l'intérêt paysager
d'une lisière ou d'un
bord de route



Sylvain Gaudin © CNPF

Eclaircie ou suppression du sous-étage en bord de voie publique et aux abords des carrefours
Atlas des paysages 58

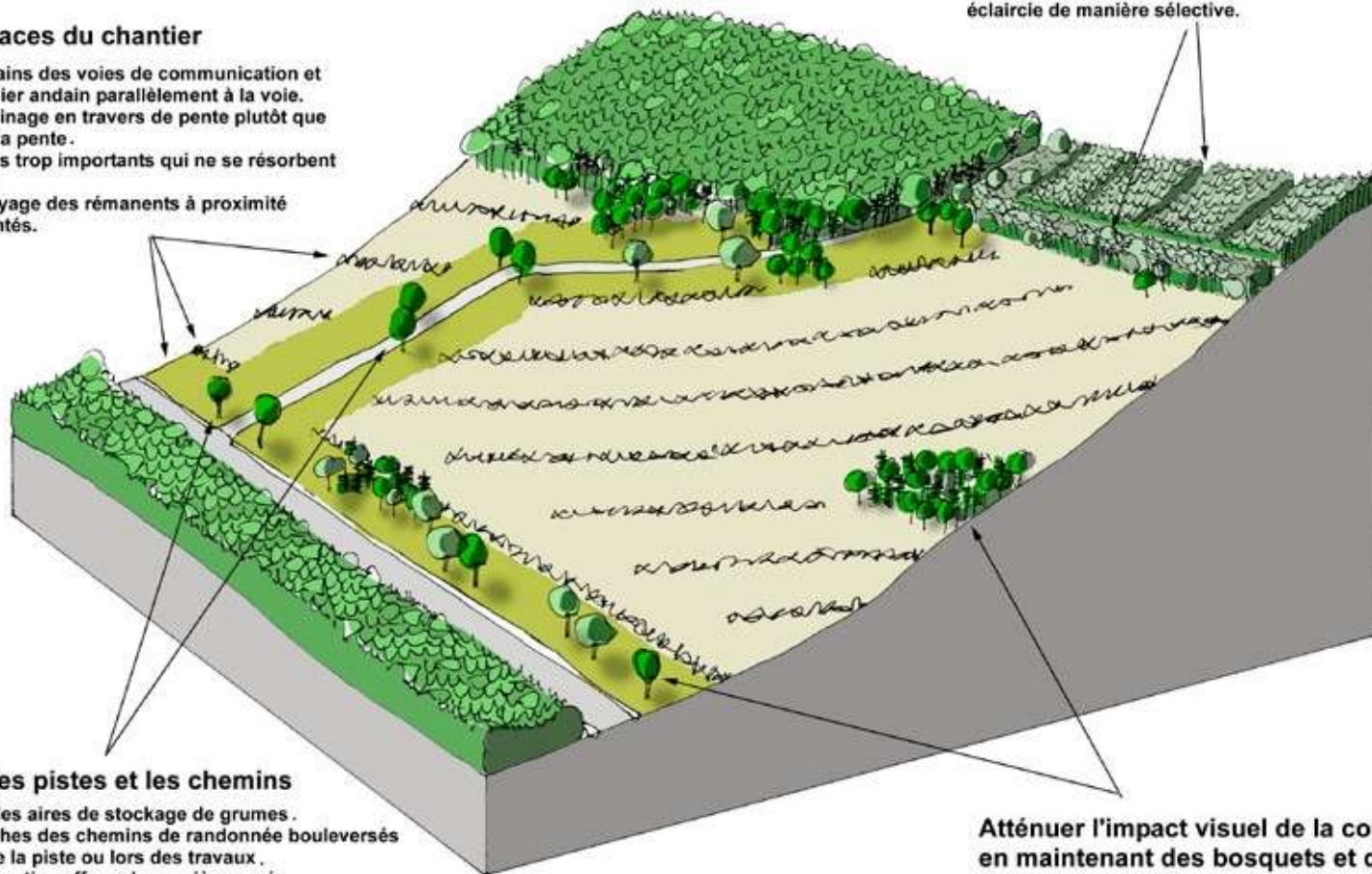
Paysage et travaux forestiers

Atténuer les traces du chantier

- Eloigner les andains des voies de communication et disposer le premier andain parallèlement à la voie.
- Préférer un andainage en travers de pente plutôt que dans le sens de la pente.
- Éviter les andains trop importants qui ne se résorbent pas rapidement.
- Privilégier le broyage des rémanents à proximité des lieux fréquentés.

Limiter l'impact visuel des éclaircies

- Le long des routes et des chemins, réaliser les éclaircies systématiques en arrière d'une bande de lisière, éclaircie de manière sélective.



Remettre en état les pistes et les chemins

- Soigner les abords des aires de stockage de grumes.
- Restaurer les accroches des chemins de randonnée bouleversés lors du percement de la piste ou lors des travaux.
- En fin de chantier forestier, effacer les ornières, ménager une distance de recul des andains.
- Conservation d'arbres marquant le départ du chemin ou de la piste.

Atténuer l'impact visuel de la coupe en maintenant des bosquets et des arbres

- Maintien de bosquet au coeur des grandes parcelles pour fractionner les vues.
- Maintien de quelques beaux arbres le long des routes et des chemins.

Paysage et travaux forestiers

Atlas des paysages de la Nièvre – 2011



Remettre en état les chemins défoncés après les chantiers d'hiver



Les petits andains rapprochés (à 15 à 20 m l'un de l'autre) avec surface réduite et forme étudiée du reboisement - *Romain Provost © CNPF*



Privilégier le broyage des rémanents à proximité des lieux fréquentés

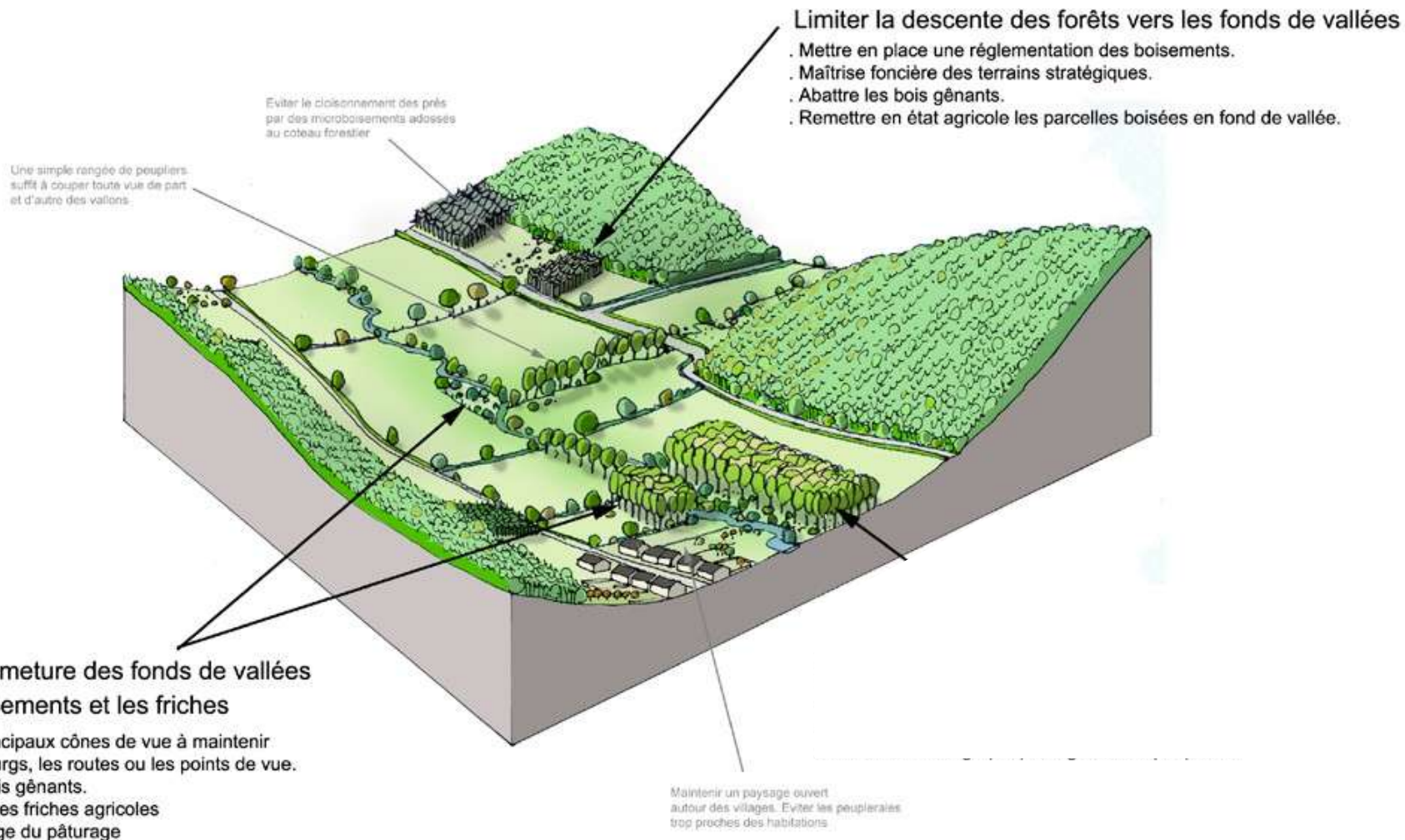


Soigner les abords des aires de stockage de grumes.



La préservation de quelques arbres ou bosquets au milieu et en périphérie de la parcelle permet de réduire la perception de la coupe rase malgré une surface relativement importante.

La forêt et la « fermeture du paysage »



La forêt et la « fermeture du paysage »



Plantations résineuses en « timbre-poste » (Puy-de-D.)



„,et Morvan – *Atlas paysager du Morvan*



Plantations résineuses dans un vallon



Fermeture complète de la vallée de la Crouce (Haute-Loire)



Fermeture forestière en cours de la vallée du Falgoux (Cantal)

Prise en compte du paysage

Document de cadrage national des futurs SRGS

Problèmes identifiables	Propositions de solutions envisageables
Coupes rases géométriques ayant un impact paysager (versant, sommets des butes, crêtes des plateaux, bordure de route...)	Privilégier les formes douces, sinueuses, maintien de bouquets d'arbres en lisières et/ou en îlots. Eviter les coupes rases de trop grande taille (cette notion est à préciser en fonction du contexte régional).
Eclaircies et autres coupes partielles	Ne posent pas de difficulté généralement. Eviter les trop longs cloisonnements
Andains importants	Préférer de petits andains rapprochés, parallèles aux routes et pistes, ou pas d'andain (anticiper au moment de l'exploitation). Disposer les andains plutôt suivant les courbes de niveau.
Plantations de résineux en milieu feuillu ou inversement (contraste de couleur).	Favoriser les mélanges en évitant les mélanges par bandes contrastées et diversifier les lisières.
Grandes plantations monospécifiques	Dans les secteurs qui le nécessitent, favoriser la diversité des essences dans l'étage dominant. Privilégier les mélanges pied à pied ou par bouquets plutôt que par bandes.
Lisières fermées, "compactes"	Pratiquer des sylvicultures facilitant un étagement ou permettant de maintenir un sous étage et un mélange quand la station le permet. Diminuer la densité des arbres en bordure de peuplement.
Fermeture de milieux	Respecter les milieux ouverts. Respecter les points de vue.... ou parfois dégager la vue par une coupe rase localisée.
Uniformité de la structure et de l'apparence des peuplements.	Diversifier les modes de traitement.
Ouverture de dessertes en zone de relief	Eviter, lorsque c'est possible, les déblais-remblais importants
Interventions importantes à proximité des points de vue, monuments et lieux d'accueil du public très fréquentés	Diminuer la surface des interventions ou la fragmenter.
Coupe d'arbres remarquables en bonne santé.	Maintenir et mettre en valeur des arbres de fort intérêt esthétique et paysager (sans danger pour les personnes fréquentant la forêt)

La forêt et la « fermeture du paysage »

La source essentielle des documents et illustrations de ce documents sont les suivantes :

- Atlas des paysages de la Nièvre - 2011 (DREAL, DDT 58), François Bonneau, Stéphane Bertin (paysagistes DPLG), Marc Verdier (architecte urbaniste), Jacques Vertes (sigiste), Thomas Schmutz (agronome)
- Atlas des paysages du Morvan – PNRM
- Atlas des paysages d’Auvergne – DREAL Auvergne 2014
- Cahier de recommandations pour une approche paysagère de la production en forêt morvandelle - Préfecture de Bourgogne - ONF - Peter Breman 1997